

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi dix-neuf février 2021

L'an deux mille Vingt et Un le Neuf février à 18 heures

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées - 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Caroline CAYEUX est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente :

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Gérard HEDIN (départ au dossier n°9), Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Hans DEKKERS, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Gregory PALANDRE, Martial DUFLOT, Catherine THIEBLIN, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Jean-Jacques DEGOUY, Frédéricka CHABLOZ (suppléante de Noël VERCHAEVE), Jean-Pierre SENECHAL, Jacqueline MENOUBE, Chantal TRANCHANT (suppléant de Philippe DESIREST), Jean LEVOIR, Christine PRETRE, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Patricia HIBERTY, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Laurent, LEFEVRE, Christian Demay, Claire MARAIS-BEUIL, Robert TRUPTIL (suppléant de Catherine CANDILLON), Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Guylaine CAPGRAS, Valérie MENARD GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Philippe VIBERT, Mamadou LY, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER, Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA, Peggy CALLENS, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Vanessa FOULON, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Nathalie KABILE, Marianne SECK, Halima KHARROUBI, Frédéric GAMBLIN, Hatice KILINC SIGINIR, Jean-Marie SIRAUT, Roxane LUNDY, Dominique MORET, Alexis LE COUTEULX

Excusés :

Délégation spéciale ALLONNE, Hubert, PROOT, Didier LEBESGUE, Martine DELAPLACE, Jean-Marie DURIEZ, Alain ROUSSELLE, Bruno GRUEL Anne-Françoise LEBRETON,

Pouvoirs :

Dominique DEVILLERS par Gérard HEDIN (jusqu'au dossier n°9)
Lionel CHISS représenté par Caroline CAYEUX
Laurent DELMAS représenté par Christophe TABARY
Mohrad LAGHRARI représenté par Jacques DORIDAM
Jean-Charles PAILLART représenté par Brigitte LEFEBVRE
Monette-Simone VASSEUR représentée Franck PIA
Henry GAUDISSERT représenté par Jean-François DUFOUR
Isabelle SOULA représenté par Loïc BARBARAS
Jérôme LIEVAIN représenté par Charles LOCQUET
Laureen HULOT représenté par Antoine SALITOT
Gérard HEDIN représenté par Béatrice LEJEUNE (à partir du dossier n° 10)

Date de la convocation : le 12 février 2021 - Date d'affichage : le 26 février 2021

Nombre de présents :

Nombre de votants :

83 du dossier n°1 au dossier n°10
82 à partir du dossier n°11

93 du dossier n°1 au dossier n°9
92 à partir du dossier n°10

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 19 février 2021 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 – Rapport annuel développement durable – année 2019

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activités et situation en matière de développement durable de l'année 2019.

2 - rapport annuel 2019 sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2019.

3. Rapport d'orientations budgétaires (DOB) 2021

Les membres du conseil communautaire ont débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2021.

4 Autorisation donnée à Madame la Présidente de procéder au paiement de dépenses d'investissement en 2021 avant l'adoption du budget primitif – modification de la délibération du 11 décembre 2020

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la Présidente à modifier la délibération en date du 11 décembre 2020 au paiement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du budget 2021 et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, afin d'y intégrer le fonds d'aide d'urgence aux entreprises « subvention aux personnes de droit privé » pour un montant de 375 000 €.

5. Création et composition des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 58 membres, chaque commune disposant d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant, hormis la ville de Beauvais qui dispose de 6 représentants titulaires et de 6 représentants suppléants ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

6. tableau des emplois

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'ajustement du tableau des emplois communautaires pour les motifs suivants :

- modifications de grades afin de remplacer des agents mutés ou partis en retraite ou des postes non pourvus sur l'ancien grade et en fonction des nouveaux besoins ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la création des postes suivants :

- un poste de conseiller en prévention pour poursuivre les démarches liées à l'amélioration de la prévention des risques professionnels en assistant et en conseillant l'autorité territoriale et les services dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail ;

- deux postes de conseillers- es de gestion au service finances sur le grade d'attaché ;

- deux postes de directeur -rice général -e adjoint-e des services, en charge respectivement des pôles ressources et animation-attractivité.

- deux postes d'emplois fonctionnels de directeur général adjoint (DGA).

7. Action sociale pour l'année 2021-2023

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la Présidente à procéder au versement d'un acompte exceptionnel de 20 000 € au profit du COS, au titre de l'année 2021, par dérogation aux modalités de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 compte-tenu de l'urgence de la situation.

8. Projet de liaison de ferroviaire Roissy-Picardie – Avis sur le dossier du projet soumis à l'autorité environnementale

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le projet de liaison de ferroviaire en faveur du barreau Roissy Picardie ; pour le projet de liaison de ferroviaire Roissy-Picardie

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la Présidente ou le vice-président délégué à signer les actes nécessaires à la prise en compte de cet avis par la commission d'enquête publique.

9. Avenant à la concession d'aménagement de la ZAC Boulenger à Auneuil avec la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 au contrat de concession d'aménagement de la ZAC Boulenger à Auneuil avec la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO), afin d'adapter la rédaction de l'article 16-5 de la concession pour substituer au mécanisme de paiement par forfait annuel sur 10 ans un dispositif plus souple, adapté à la réalité des besoins de trésorerie de l'aménageur.

10. Transports urbains, interurbains et scolaires – choix du mode de gestion du réseau de transport

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de prolonger de 8 mois la DSP pour les transports urbains en accord avec Transdev Beauvaisis Mobilités ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à la majorité la mise en œuvre d'une procédure de mise en concurrence pour la dévolution de son réseau de transports public de personnes et prestations de mobilité durable associées par le biais d'une concession de service public, pour une durée de 7 ans.

11. Transports interurbains – avenant n°1 au protocole d'accord entre la région Hauts-de-France et la communauté d'agglomération du Beauvaisis relatif à l'exercice de la compétence transports scolaires au sein du ressort territorial de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'avenant n°1 au protocole d'accord entre la région Hauts-de-France et la communauté d'agglomération du Beauvaisis relatif à l'exercice de la compétence transports scolaires au sein du ressort territorial de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, afin de modifier les modalités d'organisation et de financement de l'exercice de la compétence transport.

12. Convention relative à l'attribution d'une aide financière aux covoitureurs par Klaxit

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la convention relative à l'attribution d'une aide financière aux covoitureurs par Klaxit, afin de participer financièrement aux trajets de covoiturage sur le territoire, dans le cadre de la loi des mobilités (LOM).

13. Environnement - Assainissement - Programmation eaux pluviales 2021

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la première liste de travaux au titre du programme d'investissement pluvial 2021, tel que définie dans le tableau ci-après.

Commune	Objet des travaux ou études	Montant total (€ TTC)	Montant € à la charge de la CAB (€) (sans déduction des éventuelles subventions)	Montant à la charge des communes (€) (sans déduction des éventuelles subventions)
Juvignies	<u>Rue des Vignettes</u> – Travaux supplémentaires suite à l'augmentation du volume des bassins alvéolaires (95 m ³ au lieu de 60 m ³) et approfondissement des tranchées suite à la découverte de réseau concessionnaire. Travaux sous maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage	28 398,39	16 565,73	11 832,66
Saint-Paul	<u>Rue des Coquelets</u> – Création d'un fossé et raccordement au réseau d'eaux pluviales existant <u>Rue des Auges</u> – Recreusement du fossé	8 800,80	5 133,80	3 667,00
Bailleul-sur-Thérain	<u>Rue de Villers</u> – Création d'un avaloir et raccordement sur le réseau d'eaux pluviales existant	10 210,62	8 508,85	4 254,42

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'avenant à la convention maîtrise d'ouvrage des travaux d'eaux pluviales rue des Vignettes à Juvignies, entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et la commune de Juvignies, afin de modifier l'estimation des dépenses relatives aux travaux d'eaux pluviales, qui est portée de 60 000,00 € TTC à 88 398,39 € TTC.

14. Convénation d'objectifs et de moyens 2021-2026 entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) – l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB)

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer à l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB), au titre des exercices 2021-2026, une subvention de fonctionnement de 410 000 €,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment la convention d'objectifs et de moyens.

La séance est levée à 20 heures 50
Fait à Beauvais le 19 février 2021
pour extrait conforme,



Caroline CAYEUX

Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis